

INITIATIVES LOCALES PRESENTATION D'UN PROJET 2009

Renouvellement Action mono territoire
 Première demande DEFC Action multi-territoire (1)

PORTEUR DU PROJET

AID'AUTO 38

INTITULE DU PROJET

AID'AUTO LOCATION

Nature du projet

- Améliorer l'accès à l'emploi
 Faciliter l'insertion professionnelle en levant les freins liés à la mobilité géographique
 Améliorer les connaissances des problématiques emploi/formation du territoire

CTEF (s) concernés	Date de la rencontre avec la structure porteuse du CTEF
- Bassin Grenoblois	13/11/2008
- Centre Isère	13/11/2008
- Isère Rhodanienne Bièvre Valloire	
- Nord Isère	

Subvention demandée à la Région : 59 400 €

Document établi le : 30/12/2008

Signataire (nom et qualité) : Azzédine Chared - Directeur

Cachet et signature :

(1) Une action multi-territoire est une action qui concerne plusieurs territoires, avec une date de démarrage et une date de fin identiques pour chaque territoire. Si les dates de démarrage et de fin sont différentes le porteur déposera un dossier par CTEF (action mono territoire).

PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Nom du porteur de projet (si sigle utilisé, dénomination en toutes lettres) :

Association AID'AUTO 38

Adresse : chez l'CAR zi Centr'Alp39 rue Louis Armand 38348 Voreppe

Président(e) : **Hervé MICHALET**

Directeur : **Azzédine CHARED**

Responsable du suivi du dossier : **Azzédine CHARED**

Statut de la structure : association

N SIRET: 418 763 116 00039

Code APE : 8810C

Missions et domaines d'intervention de la structure :

L'association AID'AUTO 38 a pour objet l'étude et la mise en place d'actions d'aide à la mobilité, d'activités économiques en lien avec les métiers de l'automobile, dans le cadre de l'aide à l'insertion sociale et professionnelle des publics en difficulté.

PRÉSENTATION DU PROJET

Intitulé du projet :

AID'AUTO LOCATION

Location sociale temporaire de voitures pour permettre l'accès à l'emploi, au maintien en emploi, aux stages en entreprises, et à la formation professionnelle.

Périmètre d'intervention géographique (pour chaque CTEF concerné):

Action départementale qui concerne l'ensemble du territoire de l'ensemble des CTEF.

1-Bassin Grenoblois - 2-Centre Isère - 3-Isère Rhodanienne Bièvre Valloire, - 4-Nord Isère

Politique de la ville Contrat Urbain de Cohésion Sociale : OUI NON

Si oui, Nom du (des) CUCS :

1 - Contexte, origine du projet et diagnostic conduisant à proposer ce projet sur les CTEF(s) concernés, complémentarité avec des actions locales ou régionales.

Les problèmes de mobilité qui empêchent les demandeurs d'emploi de saisir une opportunité d'embauche concernent tous les types de publics en difficulté. En effet, toutes les aides, les soutiens, les accompagnements et les remobilisations pour l'emploi échouent, ou se trouvent retardés dans leur aboutissement, pour des raisons matérielles : en l'occurrence l'absence ou la carence de moyens de transport. L'action Aid'Auto Location a démontré depuis le 01/01/1999 sa capacité à répondre de façon pertinent et efficace aux problèmes de *mobilité quotidienne* pour l'emploi. Aid'Auto Location a pu se développer notamment grâce aux financements du Conseil Général, du FAJ et du Fonds Social Européen pour respectivement les publics bénéficiaires du RMI, les publics jeunes et adultes en difficulté. Depuis fin 2007 les CTEF ont pris avec succès le relais du financement du FAJ (*extrêmement difficile à mobiliser*) et du Fonds Social Européen (*arrêté en 2007*) en faveur des publics jeunes et adultes en difficulté, qui ont pu ainsi reprendre une activité professionnelle dans près de 80% des cas, et s'y maintenir à près de 60%. Ainsi nous comptons sur la poursuite du financement des CTEF pour maintenir une action qui agit directement sur la réduction du nombre de demandeurs d'emploi.

Pour rappel le nombre de jours de location de voitures servi en 2007 financé par les CTEF était de 977 contre 2895 jours au 31/12/2008. 3300 jours prévus en 2009.

2 - Description des objectifs visés par le projet

Objectifs quantitatifs

Le volume prévisionnel de jours de location pour l'ensemble du département est de 5500 jours de location de voitures, dont 3300 jours pris en charge dans le cadre du financement par les CTEF. La répartition du volume d'activité sur le département est présentée dans le tableau ci-dessous.

Territoires CTEF	Prévisionnel CTEF du 01/01/2009 au 31/12/2009	
	Nombre de jours	Nombre de personnes
Nord Isère	700	21
Centre Isère	700	21
Bassin Grenoblois	1400	42
Isère Rhodanienne - Bièvre - Valloire	500	15
TOTAL GENERAL	3300	98

Le prévisionnel a été réalisé à partir des résultats prévisionnels de 2008.
(voir tableau n°2 du Bilan statistique joint)

Tableau 2bis A	Nombre de jours de locations		
	Activité prévisionnel conventionnée au 31/12/2008	Budget prévisionnel (part institutionnel) conventionnée au 31/12/2008	Projection de l'activité au 31/12/2008
<i>Objectifs & réalisations 2008 par financeurs</i>			
CTEF Nord-Isère	500	7 500	463
CTEF centre Isère Voiron	591	8 865	475
CTEF Centre Isère Saint Marcellin			293
CTEF Bassin Grenoblois	1 000	15 000	1 278
CTEF Isère Rhodanienne Bièvre Valloire	332	4 980	241
Total CLI	X	X	1 725
TOTAL ML& PAIO	X	X	90
Total autres	X	X	215
TOTAL	X	X	4 780
	48 semaines d'activité		

Tableau 2bis B			
<i>Prévisionnel 2009 (part institutionnel sur la base de 18 € par jour de location de voitures)</i>	Activité prévisionnel nombre de jours du 01/01/2009 au 31/12/2009	Activité prévisionnel nombre de dossier du 01/01/2009 au 31/12/2010	Budget prévisionnel (part institutionnel) du 01/01/2009 au 31/12/2009
CTEF Nord-Isère	700	21	12 600
CTEF centre Isère Voiron	700	21	12 600
CTEF Centre Isère Saint Marcellin			
CTEF Bassin Grenoblois	1 400	42	25 200
CTEF Isère Rhodanienne Bièvre Valloire	500	15	9 000
Total CTEF	3 300	98	59 400
Total CLI	1 800	53	32 400
TOTAL ML& PAIO	200	6	3 600
Total autres	200	6	3 600
TOTAL	5 500	163	99 000

Objectifs qualitatifs

Nous mesurons la performance de l'action à partir de 2 paramètres principaux.

Le taux de sortie positive :

Le bénéficiaire est considéré "sorti positivement" lorsqu'il rend le véhicule en ayant son emploi et son propre moyen de transport. Le taux de sortie positive est égal au nombre de jours de location des dossiers sortis positivement, divisé par le total du nombre de jours de location (hors dossiers en cours).

La moyenne du nombre de jour de location par dossier :

La durée de la location est d'un mois renouvelable 2 fois. Selon les situations la location dure une semaine ou 3 mois, voire plus si le bénéficiaires n'est pas solvable pour prétendre à un emprunt bancaire ou s'il n'a pas les moyens pour un achat comptant. L'expérience à montrer que la moyenne vari entre 25 et 35 jours de location par dossier, soient moitié moins que le maximum fixé.

3 - Description des actions mises en œuvre pour atteindre les objectifs

Contenu des étapes	Outils mobilisés	Calendrier de mise en œuvre
<p>L'action est déjà opérationnelle. Elle existe depuis 1999. Elle est fortement encrée sur le département de l'Isère</p>	<p>Procédure d'accès à l'action à travers la fiche de prescription (<i>voir ci-après</i>).</p> <p>Parc de 50 voitures. De manière récurrente Aid'Auto 38 a quelques difficultés à répondre à la demande en constante augmentation des Travailleurs Sociaux et Conseillers Emploi. Nos efforts sont importants pour maintenir une quarantaine de véhicules disponibles à la location. Jusque là nous n'avons réussi à maintenir qu'une faible moyenne de 30 véhicules environ prêts à être loués</p> <p>Six Points Relais fonctionnent actuellement à Villemorieu, Vienne, Saint Marcellin, Bourgoin-Jallieu, La Tour du Pin et la Mure. Les Points Relais permettent de rapprocher l'action du terrain.</p>	

4. Public ciblé

Nombre total de personnes prévues : environ 98 bénéficiaires dans le cadre du financement CTEF, 163 bénéficiaires au total dans l'année 2009.

Si action multi-territoire, répartition par CTEF :

	PRESCRIPTEURS CTEF & TERRITOIRES	TOTAL journée location 2009 prévisionnel	nombre de Dossier 2009 prévisionnel
1	CTEF Nord-Isère	700	21
2	CTEF centre Isère Voiron	450	13
3	CTEF Centre Isère Saint Marcellin	250	7
4	CTEF Bassin Grenoblois	1 400	42
5	CTEF Isère Rhodanienne Bièvre Valloire	500	15
6	TOTAL GENERAL CTEF	3 300	98
7	TOTAL CLI	1 800	53
8	TOTAL ML&PAIO	200	6
9	TOTAL AUTRES	200	6
10	TOTAL GENERAL	5 500	163

Profil du public visé :

	% / nb total de pers prévues	
Femmes	44 %	100%
Hommes	56 %	
- 26 ans	18 %	100%
+ 26 ans	82 %	
Personnes handicapées	0 %	

Niveau de qualification du public visé:

	% / nb total de pers prévues	
Inférieur ou égal à IV	44 %	100%
Supérieur à IV	56 %	

Situation du public visé :

	% / nb total de pers prévues		
Bénéficiaires du RMI	7 %	100 %	
Demandeurs d'emploi	93 %		
Salariés	%		<input type="checkbox"/> Intérim <input type="checkbox"/> Contrats aidés <input type="checkbox"/> Saisonniers <input type="checkbox"/> Autres
Autres	%		Précisez :

Caractéristiques du public et besoins du publics

Bénéficiaires du RMI, jeunes, demandeurs d'emploi longue durée, et d'une manière générale toute personne financièrement en difficulté qui se trouve en situation de reprise d'emploi ou de maintien en emploi (*stages en entreprises, formation professionnelle*) et pour lesquelles l'accès à la voiture est indispensable.

Cette action a pour vocation d'être complémentaire aux transports en commun. Aid'Auto s'engage donc à privilégier systématiquement l'utilisation des transports collectifs.

Fiche descriptive de l'action AID'AUTO LOCATION en 2009

Objectifs : permettre l'accès à l'emploi, au maintien en emploi, aux stages en entreprises, et à la formation professionnelle par la location temporaire de véhicules. Il est également possible dans certain cas de solliciter la location pour se rendre à un entretien d'embauche.

Cette action a pour vocation d'être **complémentaire aux transports en commun**. Aid'Auto s'engage donc à privilégier systématiquement l'utilisation des transports collectifs.

Publics : bénéficiaires du RMI, jeunes, demandeurs d'emploi longue durée, et d'une manière générale toute personne financièrement en difficulté.

Territoire d'intervention : l'action Aid'Auto 38 est départementale. Par contre la location de cyclomoteurs s'effectue Aid'Auto 38 n'interviendra pas là où l'action existe déjà.

Rôle de l'opérateur : Aid'Auto est chargée d'assurer la logistique (acquisition des véhicules, remise en état, entretien et réparation, assurance, etc...), l'exécution des procédures de location, le suivi du service (contrôle régulier des véhicules, paiement de la location), la rédaction d'un bilan détaillé et son exposé, notamment lors du comité technique de suivi départemental.

Conditions d'accès : *Le travailleur social ou conseiller emploi* est incontournable. Référent de la personne concernée, il atteste de sa situation, étudie, valide et formule la demande. Cependant il ne prend aucune responsabilité sur les conséquences de l'utilisation du véhicule. **Une caution est exigée** : la caution est de 350 € (chèque non retiré ou espèces). **Le paiement d'avance** de la location. Obligation de faire effectuer le **contrôle du véhicule 1 fois par mois**. Quel qu'en soit la raison, **il est interdit** d'utiliser le véhicule en dehors d'un usage lié à l'insertion professionnelle. Seuls les trajets domicile travail/formation et lieux de location sont permis. L'usage du véhicule est interdit les jours de repos hebdomadaire et non travaillés.

Durée : la durée maximum d'un contrat de location est de 1 mois. **La durée totale d'une location est de 3 mois ou 66 jours travaillés**. Nous attirons l'attention qu'il est nécessaire de traiter au cas par cas pour éviter tout risque d'échec. Une étude concertée de la situation du bénéficiaire et des actions mises en place pour l'aboutissement d'une solution durable peut permettre **la prolongation exceptionnelle** de la durée de la location. Que ce soit en cours de location, à la suite, où quelques temps après, **un nouveau contrat de travail** peut redonner droit à la possibilité d'une location de 3 mois.

Comment Faire?

1. Le référent faxe la demande simultanément au prescripteur et à Aid'Auto
2. Aid'Auto faxe un devis au prescripteur.
3. le prescripteur faxe à Aid'Auto son accord de prise en charge ou un bon de commande.
4. le bénéficiaire et Aid'Auto se mettent en relation pour procéder à la location

Les éléments principaux à fournir sont, dans tous les cas :

Pour le bénéficiaire : nom, prénom, situation, justificatif d'adresse, téléphone, objectif de la location, employeur, adresse du lieu d'emploi, type contrat, les dates de début et de fin souhaitées de la location. **IMPORTANT** : il est également exigé soit le permis de conduire, soit le BSR pour ceux nés à partir du 01/01/1988, soit une attestation de participation à une action de sensibilisation au code de la route et à la sécurité routière.

Pour le référent de la personne : nom, prénom, fonction, structure, téléphone, fax et e-mail.

Pour le prescripteur : l'accord et le taux de prise en charge.

(cf. formulaire "DEMANDE DE LOCATION AID'AUTO")

Les prescripteurs du département sont

Les CLI, les Missions Locales/PAIO, les Agences Locales pour l'Emploi, Ohé Prométhée - Cap Emploi, les PLIE, les CCAS, et autres organismes institutionnels financeurs.

Financement : Le coût de la **location de voiture** est de **23.00 € par jour**. La prise en charge institutionnelle est de **18,00 € par jour**. Le bénéficiaire de l'action participe à hauteur de **5,00 € par jour**. Dans un souci d'équité envers les personnes contraintes de travailler plus de 5 jours par semaine et/ou à temps partiel non choisi, le tarif journalier est proratisé afin de ne pas dépasser **25.00 € hebdomadaire**.

5 Partenariat mis en place autour de ce projet

Noms, degrés d'implication, rôle...

- Organisation du partenariat, de la validation du besoin à la mise en œuvre opérationnelle.
(Voir plus haut la description de l'action et les procédures de déclenchement)

- Instances de pilotage du projet

Un Comité Technique Départementale est organisé chaque année.

Une réunion technique a eu lieu au Conseil Général, Services Adultes, le 28/01/2008.

Le prochain Comité Technique Départementale devrait se tenir au printemps 2009

Les tableaux ci-dessous reprennent les 57 organismes référents qui ont fait appel à l'action Aid'Auto Location, et les 10 organismes qui l'ont financé.

<i>organismes référents</i>			<i>Organismes financeurs</i>		
1	AIDE Sociale à L'enfance - Isère Rhodanienne Bièvre Valloire	39	ML Tour du Pin	1	Conseil Général de l'Isère
2		40	ML UMIJ Péage de Roussillon	2	Conseil Régional Rhône Alpes
3	CLI Bièvre-Valloire	41	ML Voiron	3	CTEF Bassin Grenoblois
4	CLI Cour. du Nord Grenoblois	42	ML Sud-Isère Vif-Pont de Claix	4	CTEF Centre Isère Saint Marcellin
5	CLI Couronne du Sud Grenoblois	43	ML Tour du Pin	5	CTEF centre Isère Voiron
6	CLI Drac Isère Rive Gauche	44	MSA	6	CTEF Isère Rhôdanienne Bièvre Valloire
7	CLI Grenoble	45	Ohé Prométhée Bougoin Jallieu	7	CTEF Nord-Isère
8	CLI Grésivaudan	46	Ohé Prométhée Fontaine	8	Comm. d'Agglo. du Pays Voironnais
9	CLI Haut Rhône Dauphinois	47	Ohé Prométhée Vienne	9	Re-Agir Autrement
10	CLI Isère Rhôdanienne	48	Ohé Prométhée Voiron	10	Ohé Prométhée
11	CLI Matheysine	49	PAIO La Matheysine		
12	CLI Oisans	50	PAIO Saint Egrève		
13	CLI Pays Vizillois	51	PAIO Sud Grésivaudan		
14	CLI Porte des Alpes	52	PAIO Trièves		
15	CLI Sud Grésivaudan	53	PAIO Villard de Lans		
16	CLI Trièves	54	PAIO Vizille		
17	CLI Vals du Dauphiné	55	PLIE de l'Agglomération Grenobloise		
18	CLI Vercors	56	PLIE de Vienne		
19	CLI Voironnais Chartreuse	57	RE-AGIR AUTREMENT		
20	GEIQ BTP				
21	MEEN St Egrève				
22	Mission Locale Alpes Sud-Isère				
23	ML de la Bièvre				
24	ML Grenoble				
25	ML Grésivaudan				
26	ML MIJIR Vienne				
27	ML Nord-Isère Bourgoin				
28	ML Nord-Isère La Tour du Pin				
29	ML Nord-Isère Morestel				
30	ML Nord-Isère Pont de Cheruy				
31	ML Nord-Isère Villefontaine				
32	ML Pays du Sud Grésivaudan				
33	ML Pont de Cheruy				
34	ML Rive Gauche du Drac				
35	ML St M. d'Hères				
36	ML Sud-Isère Echirolles				
37	ML Sud-Isère Eybens				
38	ML Sud-Isère Vif-Pont de Claix				

6 - Démarche CARED (Contrat d'aide et de retour à l'emploi durable) (cf. Annexe 3)

Votre action s'inscrit-elle dans une démarche CARED ? : oui non

Si oui :

a) Noms et secteurs d'activité des entreprises visées par le CARED

--

b) Nature des emplois proposés (cf. Annexe 3)

Nombre	Type de contrat	Temps partiel	plein/temps	Durée contrat	du	Poste proposé
Total :						

c) Profil des postes (niveau, expérience...)

--

7 Evaluation

a) Comment comptez-vous mesurer la réalisation de vos objectifs ? Précisez la démarche

Au fur et à mesure des locations et de l'avancé de l'action *l'Animateur Chargé d'Insertion* saisit et met à jour de nombreuses données. Celles permettent d'établir les statistiques sur 16 tableaux différents.

Tableau 1	Répartition de l'activité par prescripteur et par nature des publics
Tableau 2	Répartition du volume l'activité par territoire par prescripteur et par nature des publics
Tableau 2bis A	Objectifs & réalisations 2008 par financeurs
Tableau 2bis B	Prévisionnel 2009 par financeurs
Tableau 3	Répartition du volume l'activité par type de public
Tableau 3p	idem tableau 3 traduit en %
Tableau 4	Répartition de l'activité par catégories Socio-professionnelles, genres et âges
Tableau 4p	idem tableau 4 traduit en %
Tableau 5	Répartition de l'activité par types de contrats de travail et types de publics
Tableau 5p	idem tableau 5 traduit en %
Tableau 5bis	Répartition de l'activité par types de contrats de travail et nature des publics
Tableau 5bisp	idem tableau 5bis traduit en %
Tableau 6	Répartition de l'activité par types de contrats de travail et genre homme/femme
Tableau 6p	idem tableau 6 traduit en %
Tableau 6bis	Répartition de l'activité par nature de contrats de travail et genre homme/femme
Tableau 6bisp	idem tableau 6bis traduit en %
Tableau 7	Répartition du nombre de jour de location par conditions de fin de location et par types de publics
Tableau 7p	idem tableau 7 traduit en %
Tableau 8	Répartition du nombre de dossiers de location par conditions de fin de location et par types de publics

b) Quels indicateurs de mesure pensez-vous mobiliser ?

Sur l'ensemble des 65 éléments ci-dessous seuls 12 (*en gras*) sont utilisés pour établir les tableaux statistiques.

Éléments saisis sur la base de données de l'action Aid'Auto Location

1	N° dossier bénéficiaire	36	Volume d'heure intérim sur les 10 derniers mois
2	nombre de Dossier	37	jours et horaires de travail de la semaine
3	Nbre personne	38	La caution déposée est de
4	Location débutée le	39	KM domicile travail
5	Nom	40	total KM hebdomadaires autorisés
6	Prénom	41	nombre années permis
7	Territoire	42	Genre
8	date de naissance	43	DATE FIN CONTRAT LOCATION VOITURE
9	Opération Mission Intérim Emploi	44	situation financière
10	organisme référent	45	revenus moyen mensuel année précédente
11	personne référente	46	logement
12	Enseigne Intérim	47	situation bancaire
13	Prescripteur	48	type d'emploi
14	taux de prise en charge / jour	49	secteur d'activité
15	date fin de prise en charge	50	Organisme d'accompagnement créateur d'entreprise
16	nombre de jours prescrits (DEVIS)	51	niveau études
17	politesse	52	nature études
18	Public	53	Accès ou Maintien à (contrat)
19	age	54	Co-voiturés
20	Type contrat de travail	55	n° de dossier co-voiturage
21	Cause non utilisation TC	56	Nombre de jours de co-voiturage
22	Lieu d'Emploi ou de Formation	57	préconduite
23	adresse du bénéficiaire	58	Possession d'un véhicule
24	code postal	59	Caution pris en charge
25	ville	60	Projet professionnel
26	tel	61	profession
27	PERMIS N°	62	perspective // à l'emploi
28	DATE PERMIS	63	origine connaissance du poste
29	Date Fin de Location	64	CV
30	Condition fin de location	65	Condition d'arrêt
31	reste à la charge / jour		
32	Coût location/ jour		
33	TOTAL journée location		
34	Répartition semaine par semaine		
35	nbre jours Hebdo		

8 - Moyens humains alloués au projet

Nom	Missions	Nature du contrat : CDI, CDD, si autres contrats préciser	Formation et expérience	ETP sur le projet	Coût salarial chargé (= salaires + charges) pour la réalisation du projet
CHARED Azzedine	Directeur	CDI	Gestion et Direction d'Etablissement d'Economie Sociale (Arobase) ; Master "Développement et Expertise de l'Economie Sociale" (Mémoire non effectué) (IEP Grenoble).	1,00	29 135 €
DELAPORTE Fabien	Animateur, Chargé d'Insertion	CDI	Formateur, Responsable d'action de formation pour publics en difficulté, Référent Trace	1,00	32 260 €
Bénévoles	Transfert véhicules	bénévolat	Retraités au nombre de 4 réguliers	0,20	0
TOTAL				2,20	61 395 €

09 - Calendrier prévisionnel 2009

- Date de démarrage du projet : 01/01/2009
- Date de fin de projet: 31/12/2009
- Durée du projet : 12 mois

La durée maximale d'un projet est de 1 an.

ATTENTION : rappel du principe d'antériorité de la demande (cf. page 17)

10- BUDGET 2009

Coût total du projet : 151 375 €
Budget prévisionnel de la structure pour 2009 : 165 000 €
Le projet représente 90 % du budget prévisionnel de la structure.

Subvention demandée à la Région : 59 400 €
Soit 39 % du coût total du projet

Pour chaque CTEF, répartition de la subvention demandée :

- CTEF Nord-Isère	2 600 €
- CTEF centre Isère Voiron	8 100 €
- CTEF Centre Isère Saint Marcellin	4 500 €
- CTEF Bassin Grenoblois	25 200 €
- CTEF Isère Rhôdanienne Bièvre Valloire	9 000 €
Total CTEF	59 400

Préciser pour quelles dépenses la subvention régionale est sollicitée :

Le tarif de la location de voitures est déterminé d'après l'ensemble des frais de structure

Préciser si vous avez sollicité d'autres directions de la Région pour financer ce projet :

NON

Les dépenses nécessaires pour la réalisation de l'opération seront-elles supportées directement par vous ?

Oui Non

Si Non, serez vous en mesure de fournir à la Région des factures acquittées par votre structure relatives aux dépenses mises en œuvres pour cette opération ?

Oui Non

Autres financeurs :

- CLI Conseil Général	32 400 €
- ML&PAIO	3 600 €
- Autres divers	600 €
- Fastt (subvention de fonctionnement)	20 000 €

Dans le cas d'un projet visant à améliorer l'accès à l'emploi

Coût total de la prestation par personne : 630 €
Subvention demandée à la Région par personne : 630 €

Dans le cas d'un projet de soutien à la mobilité

Coût total de la prestation par jour de prestation :	
Location de voitures	18 €
Subvention demandée à la Région par jour de prestation :	
Location de voitures	18 €

Attention, pour que l'action puisse se réaliser, il est nécessaire que le cofinancement se réalise par son affectation à des publics différents (ex. : Le Conseil pour les bénéficiaires du RMI, la Région pour les jeunes et adultes DE). Ainsi, ce n'est pas le prix de journée de location qui est réparti entre les financeurs, mais les publics pris en charge. Cette condition est essentielle au bon fonctionnement de l'action.

Compléter les budgets prévisionnels de fonctionnement ci-après :

- *budget prévisionnel global de l'opération*
- *budget prévisionnel de l'opération pour chaque CTEF*
- *budget prévisionnel de la structure*

BUDGET PREVISIONNEL DE LA STRUCTURE SUBVENTIONNEE PAR LA REGION RA / EXERCICE : 2009

PERIODE DU: 01/01/2009 au 31/12/2009

N° Cpte		DEPENSES		RECETTES (1)	
Nature		Montant	N° cpte	Nature	Montant
60	ACHATS		70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	29 500
602	Achats stockés - autres approvisionnements			dont participation des employeurs	
604	achats d'études et prestations de services		74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS	132 625
606	achats non stockés de matières et fournitures (2)			Région Rhône-Alpes	59 400
607	achats de marchandises			Département	42 125
61	SERVICES EXTERIEURS	58 460		Communes	11 100
611	Sous traitance générale			Etat	
612	redevances de crédit-bail			Fonds européens (hors FSE préfinancé par la Région Rhône-Alpes)	
613/614	locations/charges locatives et de copropriété			Autres (Fondations, institutions)	20 000
615	entretien et réparations véhicules	38 500			
616	primes d'assurances	19 850			
617	études et recherches				
618	divers (documentation générale, documentation technique, frais de colloques, séminaires, conférences)	960			
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	10 000			
621	Personnel extérieur				
622	rémunérations d'intermédiaires et honoraires (3)	7 500			
623	publicité, publications, relations publiques				
624/625	transports de biens et transports collectif du personnel/déplacements, missions et réceptions	500			
626	Frais postaux et de télécommunications	2 000			
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES				
64	CHARGES DE PERSONNEL	61 744			
641	Rémunérations du personnel	35 178			
645	charges de sécurité sociale et de prévoyance	26 216			
647	autres charges sociales	350			
648	autres charges de personnel				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (3)		75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 875
66	CHARGES FINANCIERES (3)		76	PRODUITS FINANCIERS	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (3)		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	35 946	78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	
	Valorisation du bénévolat			Valorisation du bénévolat	
	TOTAL DES DEPENSES.....	167 000		TOTAL DES RECETTES.....	167 000

(1) L'attention du cocontractant est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

(3) Joindre liste détaillée

Case à cocher

mon organisme est assujéti à la TVA,

mon organisme n'est pas assujéti à la TVA,

Nom et qualité du signataire :

Document établi le :
(cachet de l'organisme)

PERIODE DU: 01/01/2009 au 31/12/2009

Pour l'ensemble des CTEF

DEPENSES			RECETTES (1)		
N° Cpte	Nature	Montant	N° cpte	Nature	Montant
60	ACHATS		70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	27 500
602	Achats stockés - autres approvisionnements			dont participation des employeurs	
604	achats d'études et prestations de services		74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS	119 000
606	achats non stockés de matières et fournitures (2)			Région Rhône-Alpes	59 400
607	achats de marchandises			Département	36 000
61	SERVICES EXTERIEURS	54 960		Communes	3 600
611	Sous traitance générale			Etat	
612	redevances de crédit-bail			Fonds européens (hors FSE préfinancé par la Région Rhône-Alpes)	
613/614	locations/charges locatives et de copropriété			Autres (Fondations, institutions)	20 000
615	entretien et réparations véhicules automobiles	35 000			
616	primes d'assurances	19 000			
617	études et recherches				
618	divers (documentation générale, documentation technique, frais de colloques, séminaires, conférences)	960			
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	10 000			
621	Personnel extérieur				
622	rémunérations d'intermédiaires et honoraires (3)	7 500			
623	publicité, publications, relations publiques				
624/625	transports de biens et transports collectif du personnel/déplacements, missions et réceptions	500			
626	Frais postaux et de télécommunications	2 000			
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES				
64	CHARGES DE PERSONNEL	61 744			
641	Rémunérations du personnel	35 178			
645	charges de sécurité sociale et de prévoyance	26 216			
647	autres charges sociales	350			
648	autres charges de personnel				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (3)		75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 875
66	CHARGES FINANCIERES (3)		76	PRODUITS FINANCIERS	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (3)		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	24 671	78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	
	Valorisation du bénévolat			Valorisation du bénévolat	
	TOTAL DES DEPENSES.....	151 375		TOTAL DES RECETTES.....	151 375

(1) L'attention du cocontractant est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

(3) Joindre liste détaillée

Case à cocher

mon organisme est assujéti à la TVA,

mon organisme n'est pas assujéti à la TVA,

Nom et qualité du signataire :

Document établi le :
(cachet de l'organisme)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'OPERATION SUBVENTIONNEE PAR LA REGION RA / EXERCICE : 2009

PERIODE DU: 01/01/2009 au 31/12/2009

Convention N° XXXXXX			<i>CTEF Bassin Grenoblois : 25 200 €</i>		
DEPENSES			RECETTES (1)		
N° Cpte	Nature	Montant	N° cpte	Nature	Montant
60	ACHATS		70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	11 667
602	Achats stockés - autres approvisionnements			dont participation des employeurs	
604	achats d'études et prestations de services		74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS	50 485
606	achats non stockés de matières et fournitures (2)			<i>Région Rhône-Alpes : total CTEF 59 400 €</i>	
607	achats de marchandises			CTEF Bassin Grenoblois : 25 200 €	25 200
61	SERVICES EXTERIEURS	23 316		CTEF centre Isère : 12 600 €	
611	Sous traitance générale			CTEF Isère Rhôd. Bièvre Valloire : 9 000€	
612	redevances de crédit-bail			CTEF Nord Isère : 12 600€	
613/614	locations/charges locatives et de copropriété			Département	15 273
615	entretien et réparations véhicules automobiles	14 848		Communes	1 527
616	primes d'assurances	8 061		Etat	
617	études et recherches			Fonds européens (hors FSE préfinancé par la Région Rhône-Alpes)	
618	divers (documentation générale, documentation technique, frais de colloques, séminaires, conférences)	407		Autres (Fondations, institutions)	8 485
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	4 242			
621	Personnel extérieur				
622	rémunérations d'intermédiaires et honoraires (3)	3 182			
623	publicité, publications, relations publiques				
624/625	transports de biens et transports collectif du personnel/déplacements, missions et réceptions	212			
626	Frais postaux et de télécommunications	848			
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES				
64	CHARGES DE PERSONNEL	26 194			
641	Rémunérations du personnel	14 924			
645	charges de sécurité sociale et de prévoyance	11 122			
647	autres charges sociales	148			
648	autres charges de personnel				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (3)		75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 068
66	CHARGES FINANCIERES (3)		76	PRODUITS FINANCIERS	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (3)		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	10 466	78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	
	Valorisation du bénévolat			Valorisation du bénévolat	
	TOTAL DES DEPENSES.....	64 220		TOTAL DES RECETTES.....	64 220

(1) L'attention du cocontractant est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

(3) Joindre liste détaillée

Case à cocher

mon organisme est assujéti à la TVA,

mon organisme n'est pas assujéti à la TVA,

Nom et qualité du signataire :

Document établi le :

(cachet de l'organisme)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'OPERATION SUBVENTIONNEE PAR LA REGION RA / EXERCICE : 2009

PERIODE DU: 01/01/2009 au 31/12/2009

DEPENSES			RECETTES (1)		
N° Cpte	Nature	Montant	N° cpte	Nature	Montant
60	ACHATS		70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	5 833
602	Achats stockés - autres approvisionnements			dont participation des employeurs	
604	achats d'études et prestations de services		74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS	25 242
606	achats non stockés de matières et fournitures (2)			Région Rhône-Alpes : total CTEF 59 400 €	
607	achats de marchandises			CTEF Bassin Grenoblois : 25 200 €	
61	SERVICES EXTERIEURS	11 658		CTEF centre Isère : 12 600 €	12 600
611	Sous traitance générale			CTEF Isère Rhôd. Bièvre Valloire : 9 000€	
612	redevances de crédit-bail			CTEF Nord Isère : 12 600€	
613/614	locations/charges locatives et de copropriété			Département	7 636
615	entretien et réparations véhicules automobiles	7 424		Communes	764
616	primes d'assurances	4 030		Etat	
617	études et recherches			Fonds européens (hors FSE préfinancé par la Région Rhône-Alpes)	
618	divers (documentation générale, documentation technique, frais de colloques, séminaires, conférences)	204		Autres (Fondations, institutions)	4 242
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	2 121			
621	Personnel extérieur				
622	rémunérations d'intermédiaires et honoraires (3)	1 591			
623	publicité, publications, relations publiques				
624/625	transports de biens et transports collectif du personnel/déplacements, missions et réceptions	106			
626	Frais postaux et de télécommunications	424			
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES				
64	CHARGES DE PERSONNEL	13 097			
641	Rémunérations du personnel	7 462			
645	charges de sécurité sociale et de prévoyance	5 561			
647	autres charges sociales	74			
648	autres charges de personnel				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (3)		75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 034
66	CHARGES FINANCIERES (3)		76	PRODUITS FINANCIERS	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (3)		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	5 233	78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	
	Valorisation du bénévolat			Valorisation du bénévolat	
	TOTAL DES DEPENSES.....	32 110		TOTAL DES RECETTES.....	32 110

(1) L'attention du cocontractant est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

(3) Joindre liste détaillée

Case à cocher mon organisme est assujetti à la TVA,
 mon organisme n'est pas assujetti à la TVA,
Document établi le :

Nom et qualité du signataire :

(cachet de l'organisme)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'OPERATION SUBVENTIONNEE PAR LA REGION RA / EXERCICE : 2009

PERIODE DU: 01/01/2009 au 31/12/2009

CTEF Isère Rhodanienne. Bièvre Valloire : 9 000€

DEPENSES			RECETTES (1)		
N° Cpte	Nature	Montant	N° cpte	Nature	Montant
60	ACHATS		70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	4 167
602	Achats stockés - autres approvisionnements			dont participation des employeurs	
604	achats d'études et prestations de services		74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS	18 030
606	achats non stockés de matières et fournitures (2)			Région Rhône-Alpes : total CTEF 59 400 €	
607	achats de marchandises			CTEF Bassin Grenoblois : 25 200 €	
61	SERVICES EXTERIEURS	8 327		CTEF centre Isère : 12 600 €	
611	Sous traitance générale			CTEF Isère Rhod. Bièvre Valloire : 9 000€	9 000
612	redevances de crédit-bail			CTEF Nord Isère : 12 600€	
613/614	locations/charges locatives et de copropriété			Département	5 455
615	entretien et réparations véhicules automobiles	5 303		Communes	545
616	primes d'assurances	2 879		Etat	
617	études et recherches			Fonds européens (hors FSE préfinancé par la Région Rhône-Alpes)	
618	divers (documentation générale, documentation technique, frais de colloques, séminaires, conférences)	145		Autres (Fondations, institutions)	3 030
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 515			
621	Personnel extérieur				
622	rémunérations d'intermédiaires et honoraires (3)	1 136			
623	publicité, publications, relations publiques				
624/625	transports de biens et transports collectif du personnel/déplacements, missions et réceptions	76			
626	Frais postaux et de télécommunications	303			
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES				
64	CHARGES DE PERSONNEL	9 355			
641	Rémunérations du personnel	5 330			
645	charges de sécurité sociale et de prévoyance	3 972			
647	autres charges sociales	53			
648	autres charges de personnel				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (3)		75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	739
66	CHARGES FINANCIERES (3)		76	PRODUITS FINANCIERS	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (3)		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	3 738	78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	
	Valorisation du bénévolat			Valorisation du bénévolat	
	TOTAL DES DEPENSES.....	22 936		TOTAL DES RECETTES.....	22 936

(1) L'attention du cocontractant est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

(3) Joindre liste détaillée

Case à cocher mon organisme est assujéti à la TVA,
 mon organisme n'est pas assujéti à la TVA,
Document établi le :

Nom et qualité du signataire :

(cachet de l'organisme)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'OPERATION SUBVENTIONNEE PAR LA REGION RA / EXERCICE : 2009

PERIODE DU: 01/01/2009 au 31/12/2009

DEPENSES			RECETTES (1)		
N° Cpte	Nature	Montant	N° cpte	Nature	Montant
60	ACHATS		70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	5 833
602	Achats stockés - autres approvisionnements			dont participation des employeurs	
604	achats d'études et prestations de services		74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS	25 242
606	achats non stockés de matières et fournitures (2)			Région Rhône-Alpes : total CTEF 59 400 €	
607	achats de marchandises			CTEF Bassin Grenoblois : 25 200 €	
61	SERVICES EXTERIEURS	11 658		CTEF centre Isère : 12 600 €	
611	Sous traitance générale			CTEF Isère Rhod. Bièvre Valloire : 9 000€	
612	redevances de crédit-bail			CTEF Nord Isère : 12 600€	12 600
613/614	locations/charges locatives et de copropriété			Département	7 636
615	entretien et réparations véhicules automobiles	7 424		Communes	764
616	primes d'assurances	4 030		Etat	
617	études et recherches			Fonds européens (hors FSE préfinancé par la Région Rhône-Alpes)	
618	divers (documentation générale, documentation technique, frais de colloques, séminaires, conférences)	204		Autres (Fondations, institutions)	4 242
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	2 121			
621	Personnel extérieur				
622	rémunérations d'intermédiaires et honoraires (3)	1 591			
623	publicité, publications, relations publiques				
624/625	transports de biens et transports collectif du personnel/déplacements, missions et réceptions	106			
626	Frais postaux et de télécommunications	424			
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES				
64	CHARGES DE PERSONNEL	13 097			
641	Rémunérations du personnel	7 462			
645	charges de sécurité sociale et de prévoyance	5 561			
647	autres charges sociales	74			
648	autres charges de personnel				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (3)		75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 034
66	CHARGES FINANCIERES (3)		76	PRODUITS FINANCIERS	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (3)		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	5 233	78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	
	Valorisation du bénévolat			Valorisation du bénévolat	
	TOTAL DES DEPENSES.....	32 110		TOTAL DES RECETTES.....	32 110

(1) L'attention du cocontractant est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

(3) Joindre liste détaillée

Case à cocher

mon organisme est assujéti à la TVA,

mon organisme n'est pas assujéti à la TVA,

Nom et qualité du signataire :

Document établi le :

(cachet de l'organisme)

11 - BILAN DE L'ACTION PRECEDENTE

A compléter en cas de reconduction d'action financée ou non par la Région.

Bilan intermédiaire

Bilan final

Période concernée : du 01/01/2008 au 31/12/2008

Si le projet a déjà été financé par la Région, préciser :

Le montant attribué : 36 345 €

La Direction concernée (DEFC, ...): DEFC

1. BILAN QUANTITATIF

Effectif total : 75

Effectifs répartis selon le profil et par CTEF

Effectifs répartis selon l'âge et le genre

CTEF	Homme de + 26 ans	Homme de moins 26 ans	Femme de + 26 ans	Femme de moins 26 ans	TOTAL Homme	TOTAL Femme	TOTAL + 26 ans	TOTAL moins 26 ans	TOTAL	Personnes Handicapées
CTEF Bassin Grenoblois	17	3	11	4	20	15	28	7	35	0
CTEF Centre Isère	6	1	9	3	7	12	15	4	19	0
CTEF Isère Rhôd. Bièvre Valloire	4	5	2	0	9	2	6	5	11	0
CTEF Nord-Isère	2	3	2	3	5	5	4	6	10	0
TOTAL CTEF	29	12	24	10	41	34	53	22	75	0

Effectifs répartis selon le niveau de qualification :

CTEF	VI	V Bis	V	IV Bis	IV	III Bis	III	I et II	TOTAL
CTEF Bassin Grenoblois	3	1	10	3	12	1	1	4	35
CTEF Centre Isère	1	0	9	0	6	0	1	2	19
CTEF Isère Rhôd. Bièvre Valloire	0	1	5	2	3	0	0	0	11
CTEF Nord-Isère	1	0	5	1	3	0	0	0	10
TOTAL CTEF	5	2	29	6	24	1	2	6	75

Effectifs répartis selon le statut :

CTEF	Bénéficiaire du RMI	Demandeur d'emploi	Salarié	préciser si Intérim, contrat aidé, saisonnier ...	Public jeune (Mission Locales et PAIO)	TOTAL
CTEF Bassin Grenoblois	3	27	0	X	5	35
CTEF Centre Isère	1	14	0	X	4	19
CTEF Isère Rhôd. Bièvre Valloire	1	5	0	X	5	11
CTEF Nord-Isère	0	4	0	X	6	10
TOTAL CTEF	5	50	0	X	20	75

Effectifs répartis selon la situation au terme de l'action

CTEF	CDI	CDD de + de 6 mois	CDD de - de 6 mois	Intérim	Contrats aidés (CAV, CAE...)	Alternance	Saisonnier	Formation	Demandeur d'Emploi	créateur	Sans réponse	TOTAL
CTEF Bassin Grenoblois	7	2	7	12	1	0	0	3	2	1		35
CTEF Centre Isère	4	2	4	7	1	0	0	0	1	0		19
CTEF Isère Rhôd. Bièvre Valloire	0	2	1	7	0	0	0	1	0	0		11
CTEF Nord-Isère	2	0	2	0	0	0	0	5	1	0		10
TOTAL CTEF	13	6	14	26	2	0	0	9	4	1		75

2. BILAN QUALITATIF

Déroulement de l'action

Durée moyenne de l'accompagnement:

La durée moyenne de la location pour l'ensemble des CTEF est de 29 jours (voit tableau 9 - Bilan Statistiques 2008 CTEF).

Points forts :

Le taux de sortie positive¹ est de 74%.

L'action concerne à 84% des emplois non aidé

(CDD + 6mois, CDD < 6 mois, CDI, Contrat Nouvelle Embauche, Créateur, Intérim)

Le coût moyen de l'action par bénéficiaire est 580 €

Le coût moyen de l'action par bénéficiaire sortie positivement est 930 €

Parité homme/femme d'accès à l'action équivalent à la population active soit respectivement 55% et 45 %

¹ Le taux de "sortie positive" est calculé en faisant la somme des journées de location pour lesquels les bénéficiaires de la location de voiture ont pu acquérir leur propre moyen de locomotion en se maintenant en emploi, divisée par le total global des journées de location, hors location en cours.

Points faibles :

A - Parc de véhicules disponibles insuffisant pour répondre à toutes les demandes de location

B - Location pour certains bénéficiaires qui dépasse la durée des 3 mois maximum habituelle faute de moyen financier pour l'acquisition d'un véhicule.

C - Faible proportion du public jeune qui accède à l'action

Enseignements tirés :

Améliorations proposées :

A - Réorganisation de la gestion du parc voiture, demande de subvention pour une campagne de remise en état de 15 nouveaux véhicules.

B - Renforcement de l'assistance dans l'achat d'un véhicule, voire cession d'un véhicule de location pour les personnes à très faible moyen financier ou interdites bancaires.

C - Campagne de sensibilisation auprès des Mission Locales Jeunes

Partenariats mis en œuvre

L'ensemble des prescripteurs sociaux de l'isère (CLI, Mission Locale, Pôle Emploi, CCAS, CS, Ohé Prométhée, CAF, ...)

Le garage l'CAR à Voreppe pour l'expertise, le conseil et l'entretien des véhicules.

2 Lycées professionnels Automobiles de Grenoble et Bourgoin Jallieu pour la remise en état de véhicules

3 associations (St Marcellin, Vienne, Bourgoin) en tant que Point Relais Aid'Auto

3 garages (Villemoirieu, La Mure, Saint Claire de la Tour) en tant que Point Relais Aid'Auto

Des particuliers donateurs véhicules

Satisfaction des publics

Pas d'outil de mesure (à l'étude), seulement les témoignages oraux des bénéficiaires qui font part d'une véritable satisfaction envers le service rendu.

INFORMATIONS NECESSAIRES
A LA CONSTITUTION
DU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION
INITIATIVES LOCALES- 2009

ANNEXE 1

PRINCIPES D'INTERVENTION ET MODALITES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS

1/ Objectifs poursuivis

L'objectif fixé pour ce dispositif est de favoriser le lien entre les personnes et l'emploi. Ces projets répondent à des besoins locaux clairement identifiés, en apportant des réponses diversifiées aux problèmes posés par la difficile insertion professionnelle des personnes en recherche d'emploi. Ce cadre d'action sollicite donc l'initiative et la créativité des acteurs locaux en matière d'emploi, en menant des actions adaptées aux spécificités locales.

Le territoire doit, au moment de l'élaboration de son Plan d'actions, déterminer une ou plusieurs lignes directrices pour l'utilisation des montants réservés pour des Initiatives locales et fixer des priorités auxquelles les projets présentés devront répondre.

Les projets doivent être construits au niveau des territoires par les acteurs locaux. Un projet pourra concerner plusieurs CTEF.

2/ Public concerné

Ces actions privilégient les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans orientés par les réseaux d'accueil, inscrits ou non à l'ANPE, sans expérience professionnelle significative, non ou peu qualifiés, et connaissant des difficultés d'insertion professionnelle. Ces jeunes doivent être en situation de recherche d'emploi.

Cependant, dans la mesure où un territoire souhaiterait soutenir une action ciblant un public plus large, la contribution régionale peut porter sur la totalité de l'action, sans distinction de public.

La priorité est également levée dans le cas où le projet s'inscrit dans le cadre d'une démarche CARED (Contrat d'aide au retour à l'emploi durable).

3/ Cadre d'intervention régional

➤ Nature des actions soutenues

3 types d'objectifs peuvent être envisagés pour les projets déposés :

- améliorer l'accès des personnes à l'emploi : ateliers de recherche d'emploi, parrainage, accès aux métiers saisonniers, rapprochement offre/demande...
- faciliter l'insertion professionnelle en levant les freins liés à la mobilité géographiques (actions collectives)
- améliorer les connaissances des problématiques emploi/formation du territoire : analyse ponctuelle et ciblée.

➤ Critères limitatifs

- Budget :
 - le budget prévisionnel du projet doit faire apparaître en complément de l'intervention régionale au moins un cofinancement autre que les fonds propres du porteur. **La subvention régionale ne doit pas dépasser 80% de la dépense subventionnable. Pour les études (objectif 3), la subvention régionale ne doit pas dépasser 50 % de la dépense subventionnable.**
 - seules des dépenses de fonctionnement de l'action peuvent être prises en compte.
 - **le principe de l'antériorité de la demande** : le dossier de demande de financement régional doit avoir été déposé auprès de la Région AVANT le commencement d'exécution de l'opération aidée. Ainsi, seules les dépenses postérieures au dépôt du dossier de demande de subvention seront prises en compte pour le calcul du montant à payer de la subvention. Si le dossier de demande de subvention est déposé après le commencement de l'action, une proratisation sera appliquée.
- Modalités :
 - l'action doit être élaborée en partenariat, en associant notamment les réseaux d'accueil.
 - le projet se déroule sur 1 an maximum avec possibilité de renouvellement.
- Lien avec les CTEF :
 - le projet doit être en lien avec une thématique définie par le plan d'actions des CTEF(s) concernés (problématique spécifique du territoire)
 - le montant alloué aux Initiatives locales ne doit pas dépasser 15% de l'enveloppe du territoire.
 - en cas de renouvellement, les acteurs locaux seront interrogés sur le bilan de l'action, la qualité du partenariat mis en place, la satisfaction du public bénéficiaire et des entreprises partenaires.

➤ Ne sont pas éligibles

Un certain nombre de projets n'entrent pas dans le cadre de ce dispositif, notamment :

- Les projets pouvant être financés dans le cadre d'un dispositif régional existant (ex : actions de formation)
- Les forums d'information sur la formation
- Les actions de socialisation...
- Les projets qui ne relèvent pas du champ de compétence de la Région

4/ Principes et procédure d'instruction des dossiers

Dispositif territorialisé

Depuis 2005, a été engagée une démarche de territorialisation de la politique emploi/formation régionale à travers 27 CTEF (Contrat Territorial Emploi Formation) qui réunissent des acteurs oeuvrant dans les domaines du développement économique, de l'orientation, de la formation et de l'emploi à travers deux instances : l'instance territoriale participative (ITP) qui associe l'ensemble des acteurs et le comité opérationnel qui réunit des représentants de l'ITP et est chargé d'assurer le pilotage au quotidien du CTEF.

Chaque CTEF dispose d'une enveloppe de moyens composée de différents dispositifs territorialisés dont le dispositif Initiatives Locales relevant de la politique emploi/formation.

Une des missions de l'instance territoriale participative des CTEF est l'élaboration d'un diagnostic local qui doit notamment évaluer les besoins des publics et l'offre de service existante.

Procédure

- **Rapprochement et échanges entre le porteur de projet et la structure porteuse de chacun des CTEF concernés** par le projet : chaque structure porteuse émet un premier avis sur l'opportunité du projet et sa pertinence en fonction du plan d'action et priorités locales définies pour le CTEF.
- **Le porteur de projet dépose simultanément un dossier auprès de la structure porteuse de chacun des CTEF concernés et auprès du service Emploi de la DEFCE.**
- **Le projet est instruit par les services de la Région** : analyse de l'éligibilité du projet, de la capacité du porteur à réaliser l'action et évaluation du montant de la dotation régionale. A ce stade, le porteur peut être interrogé sur certains points de son projet. Sans réponse de sa part, l'instruction ne peut être poursuivie. Un Comité Technique réunissant les différents services opérationnels de la DEFCE et un Comité d'élus régionaux seront interrogés pour les projets dont l'éligibilité pose question, et donneront un avis favorable ou défavorable.
- **Si le projet est éligible, la structure porteuse présente le projet au Comité Opérationnel du CTEF.** Ce dernier formule un avis commenté sur la base de son analyse du projet (cohérence avec le plan d'action local et opportunité), et en fonction des moyens dont le CTEF dispose sur son enveloppe.
- **Si l'avis du Comité Opérationnel est favorable, le projet est présenté au vote des élus régionaux** en commission permanente. Après le vote, la Région notifie au porteur du projet le montant de la dotation régionale accordée et le montant de la dotation votée est imputée à l'enveloppe du CTEF correspondant.
- **Dans le cas d'un avis défavorable** du Comité Opérationnel et/ou des services régionaux, la Région informe, par un courrier argumenté, le porteur du projet.

ANNEXE 2

Démarche CARED

Contrat d'aide et de retour à l'emploi durable

Rappel des objectifs et des conditions de mise en œuvre de la démarche dans le cadre des Initiatives locales

Objectif :

Le CARED a pour objectif de favoriser le rapprochement entre l'offre et la demande d'emploi, de permettre l'accès à des emplois disponibles clairement identifiés et une insertion durable dans ces emplois.

Publics concernés :

Le CARED s'adresse aux publics : jeunes et adultes qui éprouvent des difficultés dans l'accès à une insertion professionnelle durable, du fait d'un manque d'expérience professionnelle ou d'une qualification insuffisante ou non reconnue, d'un handicap physique, ou de facteurs d'exclusion ou de discrimination de toute nature.

Les bénéficiaires seront orientés vers le dispositif par une structure d'accueil : Missions Locales, PAIO, ANPE, PLIE, SOP-AFPA, MIFE, CIFE-CIDF, CAP Emploi. Ils pourront bénéficier d'un accompagnement spécifique dans l'entreprise.

Les structures porteuses du recrutement sont celles qui relèvent du champ de l'UNEDIC et notamment :

- les entreprises du secteur concurrentiel,
- les structures relevant de l'économie sociale et solidaire,
- les branches et syndicats professionnels,
- les groupements d'employeurs dont les groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ),
- les organismes de formation qui, par le biais d'un partenariat fort avec un réseau d'entreprises, garantissent des embauches à l'issue de leur action.

Nature des contrats de travail éligibles :

Les contrats proposés concerneront prioritairement des emplois reconnus en tension. Des exceptions à la règle seront permises, sur autorisation des services de la Région, dès lors que le prescripteur de la mesure considère que l'emploi identifié, au regard du contexte local, est de nature à assurer l'insertion durable de la personne.

Ces contrats peuvent être à temps plein ou de façon exceptionnelle, lorsque la situation des candidats le justifie, à temps partiel (25 heures au minimum).

Sont éligibles s'ils répondent aux conditions ci-dessus :

- prioritairement, les Contrats à Durée Indéterminée (CDI),
- dans des cas spécifiques et justifiés par la situation des candidats, les Contrats à Durée Déterminée (CDD) d'une durée supérieure ou égale à 6 mois,
- Les Contrats de Professionnalisation, les Contrats d'Apprentissage, les Contrats Jeunes en Entreprise,
- Le Contrat d'Insertion Revenu Minimum d'Activité (CI-RMA),
- Le Contrat Initiative Emploi.

Contractualisation

Les CARED feront l'objet d'un engagement contractuel, matérialisé par une convention de coopération entre la Région et les entreprises.

ANNEXE 3

LISTE DES PIÈCES COMPOSANT VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION

Votre demande de subvention doit impérativement comporter les pièces suivantes :

- Une lettre de demande de subvention**
ou une délibération de la collectivité ou du conseil d'administration de l'organisme sollicitant le concours de la Région ;
- Un dossier de présentation du projet.**
- Un budget prévisionnel de l'opération, précisant la période, daté et signé en original.**
- Un budget prévisionnel de la structure, précisant la période, daté et signé en original.**
- Si l'action a déjà eu lieu, un bilan (intermédiaire ou définitif) relatif à la réalisation de l'action l'année précédente (quantitatif, qualitatif, financier).**
- En cas de première demande (ou pour une modification) auprès de la DEFCE les documents listés ci-dessous**

Associations	Entreprises de droit privé	Communes	CCAS
<ul style="list-style-type: none">• Statuts signés par le Président• Récépissé de déclaration d'existence par la Préfecture et copie du Journal Officiel• Procès-verbal relatif à la composition du Conseil d'administration signée par le Président• Procès-verbal de la dernière Assemblée générale• Rapport d'activité• Numéro SIREN/SIRET• RIB	<ul style="list-style-type: none">• Extrait K-bis• Statuts• Pouvoirs du Président• Composition du Conseil d'administration• Capacité juridique à engager l'entreprise (le cas échéant pour les délégations de signature)• Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale• Numéro SIREN/SIRET• RIB	<ul style="list-style-type: none">• Délibérations des élections du Maire et de ses adjoints• Délibération autorisant le Maire à solliciter la Région pour une participation financière relative au projet concerné.• RIB	<ul style="list-style-type: none">• Récépissé de déclaration d'existence par la Préfecture et copie du Journal Officiel• Procès-verbal relatif à la composition du Conseil d'administration et à l'élection de son Président• Dernier procès verbal du Conseil d'administration• Numéro SIREN/SIRET• RIB

Un exemplaire du dossier doit être retourné, **AVANT la date de démarrage du projet:**

- ↪ Au Service Accompagnement et développement de l'emploi, Direction de l'emploi, de la formation continue, et de l'égalité professionnelle (DEFCE), Région Rhône-Alpes.
- ↪ Auprès de chaque structure porteuse de chaque CTEF concerné.